

Au sommaire

- 12 décembre : Défendons la voie professionnelle
- "Choc des savoir", la politique du pire
- Stages académiques à venir. C'est le moment de s'inscrire

12 décembre : Défendons la voie professionnelle

Une intersyndicale large appelle à la mobilisation le mardi 12 décembre pour défendre la voie professionnelle contre la réforme Granjean.

Une assemblée générale aura lieu à la Bourse du travail à Bordeaux à 11h30, suivie d'un

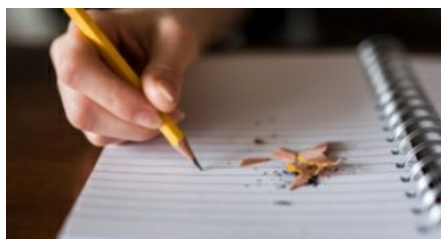
rassemblement au Rectorat à 14h. Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour soutenir nos collègues de la voie professionnelle et dans l'intérêt des élèves. [Le texte d'appel intersyndical est disponible ici](#)



Une fois de plus, les réformes se font à marche forcée, sans tenir compte des revendications des organisations syndicales représentatives. Les textes doivent être présentés au Conseil Supérieur de l'Education le 14 décembre pour une application à la rentrée 2024 d'où la nécessité d'une forte mobilisation le 12 décembre pour que le ministère renonce à cette présentation. La réforme prévoit une diminution des heures d'enseignement (2h par semaine en 2nde et en 1ere et 4 semaines de cours en terminale). Au total, cela représente 203 h sur l'ensemble de la scolarité dont 71h d'enseignement professionnel en terminale. Les épreuves de bac sont prévues en deux temps : une partie début mai puis, fin juin, l'épreuve de Prévention Santé Environnement et l'oral de projet. Or les élèves auront 6 semaines de parcours personnalisé en fin d'année de terminale : parcours insertion professionnelle avec un stage en entreprise ou parcours poursuite d'études, au sein du lycée. Cette situation induira une inégalité dans la préparation aux épreuves de fin juin. Elle entraînera aussi une désorganisation des services des collègues sur la fin de l'année, avec le risque de l'annualisation. Par ailleurs, la réduction de 15% des places en formations jugées non insérantes, en particulier dans le tertiaire, est prévue à l'horizon 2026. Cette politique implique des mesures de carte scolaire, des reconversions forcées pour des collègues, en même temps qu'elle supprime des formations de proximité pour un public de lycée professionnel peu mobile.

« Choc des savoirs », la politique du pire

Tri social, éclatement du groupe classe au collège, caporalisation des pratiques pédagogiques en marche notamment via des manuels labellisés, DNB transformé en examen d'entrée au lycée, intelligence artificielle au secours des



apprentissages dits « fondamentaux », épreuve de culture scientifique et mathématiques en fin de 1^{ère} actuellement présentée avec un flou artistique, fin de l'harmonisation des notes d'examen mais harmonisation forcée des pratiques en amont, classes « prépa lycée », redoublement présenté comme la solution de remédiation à la difficulté scolaire, tel est l'inventaire à la Prévert figurant dans les annonces ministérielles du 5 décembre après la publication des résultats de PISA. Cette enquête est un prétexte pour tenter d'imposer un cortège de mesures sans cohérence.

Après la phase de test en 6^{ème} à cette rentrée, c'est une véritable réforme du collège qui se dessine, extrêmement régressive. En lycée, l'annonce d'une nouvelle épreuve en fin de 1^{ère} est le dernier témoignage en date des errements ministériels sur la place des mathématiques au lycée et sur l'organisation du baccalauréat.

Le SNES-FSU défend d'autres propositions pour améliorer nos conditions de travail et la réussite des élèves : diminuer drastiquement les effectifs par classe pour une école inclusive effective, construire des programmes cohérents entre eux sans être pléthoriques, améliorer la formation initiale et continue sur le temps de service, revaloriser significativement les personnels et procéder à des recrutements massifs. [Les secteurs collège et lycée nationaux ont publié des articles décryptant les risques des annonces ministérielles](#)

Pour contrer cette offensive sur l'école, le SNES-FSU travaille déjà à une mobilisation qui doit être large, et menée en intersyndicale, à la fin du mois de janvier. L'ensemble de ses sections, nationale, académiques et départementales, mettra tout en œuvre pour accompagner cette mobilisation et informer toutes et tous les personnels de l'impact de ces annonces sur la réalité de leurs métiers. Pour réagir à ces annonces et nous faire part de votre point de vue : permanence@bordeaux.snes.edu

Stages académiques à venir

C'est le moment de s'inscrire :

Jeudi 11 janvier 2024

Nous approchons de la date limite de dépôt de la demande d'autorisation d'absence pour le stage

Nos salaires, nos carrières, notre statut, nos retraites, à l'épreuve du néolibéralisme

Animé par Erick Staelen, secrétaire national, et Laurent Tramoni, en charge du secteur salaires, retraites, fonction publique au SNES national.



La demande d'autorisation d'absence est à déposer le lundi 11 décembre 2023 au plus tard.

[Présentation du stage + modalités d'inscription](#)

Vendredi 26 janvier 2024

Faire vivre la section syndicale d'établissement : Conseil d'Administration, préparation de rentrée

Dans le contexte de suppressions de postes et de baisse démographique annoncé, il est plus que jamais important de savoir comment se mobiliser au moment de la préparation de rentrée stage organisé et animé dans les différentes sections départementales.

La demande d'autorisation d'absence est à déposer le 26 décembre 2023 au plus tard.

[Présentation du stage + modalités d'inscription](#)

Du mercredi 14 au vendredi 16 février 2024

Stage FSU - La classe ouvrière c'est pas du cinéma - 2024

Au programme : Projection de films et débats

La demande d'autorisation d'absence est à déposer le 13 janvier 2024 au plus tard.

[Présentation du stage + modalités d'inscription](#)

SNES-FSU section académique de Bordeaux

Permanence générale du lundi au vendredi de 14h à 17h

05.57.81.62.40 | <https://bordeaux.snes.edu/> | permanence@bordeaux.snes.edu

SNES-FSU, 138 rue de Pessac 33000 Bordeaux